RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00386
Numéro SIREN : 317 051 951
Nom ou dénomination : ABCIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2018 sous le numéro de dépôt 1686

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 B Avenue Malacrida 13100 AIX EN PROVENCE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 31705195100075 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	91 469	AK	91 469	91 469	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	76 723	AQ	76 723	240	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	74 849	AU	50 470	24 379	84 839
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	30	CV	30	30	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	7 230	BI	7 230	7 200	
	TOTAL (II)	BJ	250 302	BK	127 192	123 110	183 779
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 439	BM	1 439	1 932	
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	332 243	BY	22 773	309 470	261 329
	Autres créances (3)	BZ	197 383	CA	197 383	71 854	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	6 012	CE	6 012	178 848	
	Disponibilités	CF	209 916	CG	209 916	147 213	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 757	CI	4 757	9 361	
	TOTAL (III)	CJ	751 749	CK	22 773	728 976	670 537
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 002 051	1A	149 966	852 085	854 316

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	93 433	93 433
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	2 486
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	53 789	53 789
	Report à nouveau	DH	18 743	2 691
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 060	238 566
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	442 025	440 965
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	131 556	128 945
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	131 556	128 945
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 613	141
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		13 573
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 377	16 795
	Dettes fiscales et sociales	DY	220 961	223 870
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 553	30 028
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	278 505	284 407
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	852 085	854 316

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	270 461	284 407
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	1 039 739	FH	FI	1 039 739	1 051 636
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 039 739	FK	FL	1 039 739	1 051 636
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 956	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	135 091	135 049
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 176 786	1 186 685
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	8 351	5 853
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	493	848
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	189 932	187 544
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	12 145	17 232
	Salaires et traitements*				FY	334 894	323 190
	Charges sociales (10)				FZ	120 316	117 972
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	16 074	22 250
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	18 202	664
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	131 556	128 945
	Autres charges (12)				GE		4 996
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	831 964	809 495
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	344 822	377 190
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3 516	4 880
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	3 516	4 880
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	240	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	240	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 276	4 880
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	348 098	382 070

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCIS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	171	1 188
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	45 454	1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	45 626	2 438
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	737	1 831
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	44 625	5 447
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45 362	7 278
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	264	(4 840)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	31 192	50 085
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	96 110	88 579
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 225 928	1 194 003
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 004 868	955 437
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	221 060	238 566
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	352	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	5 882	861
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CESSION IMMOBILISATIONS	44 625	45 454
AMENDES	86	
DIFFERENCE REGLEMENT	651	171

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	32
Permanence ou changement de méthodes	32
Informations complémentaires (CICE)	32
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	33
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	33
Etat des amortissements	34
Etat des provisions	34
Etat des échéances des créances et des dettes	35
Composition du capital social	35
Autres immobilisations incorporelles	35
Evaluation des immobilisations corporelles	35
Evaluation des amortissements	36
Evaluation des créances et des dettes	36
Produits à recevoir	36
Charges à payer	36
Charges et produits constatés d'avance	36
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	37
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	37

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 852 085.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 039 739.27 Euros et dégageant un bénéfice de 221 059.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 15 196 €.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 15 196 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	15 196
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	15 196

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	91 469		
Installations générales agencements aménagements des constructions	76 723		
Matériel de transport	114 731		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 138		
TOTAL	228 592		
Autres participations	30		
Prêts, autres immobilisations financières	7 200		30
TOTAL	7 231		30
TOTAL GENERAL	327 292		30

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			91 469	91 469
Installations générales agencements aménagements constr.			76 723	76 723
Matériel de transport		77 021	37 711	37 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 138	37 138
TOTAL		77 021	151 572	151 572
Autres participations			30	30
Prêts, autres immobilisations financières			7 230	7 230
TOTAL			7 261	7 261
TOTAL GENERAL		77 021	250 302	250 302

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	76 483	240		76 723
Matériel de transport	33 613	14 688	32 395	15 906
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 417	1 146		34 563
TOTAL	143 513	16 074	32 395	127 192
TOTAL GENERAL	143 513	16 074	32 395	127 192

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	240				
Matériel de transport	14 688				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 146				
TOTAL	16 074				
TOTAL GENERAL	16 074				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	128 945	131 556	128 945		131 556
TOTAL	128 945	131 556	128 945		131 556

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 835	18 202	264		22 773
TOTAL	4 835	18 202	264		22 773
TOTAL GENERAL	133 780	149 758	129 209		154 329
Dont dotations et reprises d'exploitation		149 758	129 209		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 230	0	7 230
Clients douteux ou litigieux	27 327	27 327	
Autres créances clients	304 916	304 916	
Impôts sur les bénéfices	6 826	6 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 358	4 358	
Divers état et autres collectivités publiques	10 709	10 709	
Groupe et associés	118 352	118 352	
Débiteurs divers	57 139	57 139	
Charges constatées d'avance	4 757	4 757	
TOTAL	541 613	534 383	7 230

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	245	245		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 368	7 325	8 043	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 377	21 377		
Personnel et comptes rattachés	94 252	94 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 032	25 032		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 777	95 777		
Autres impôts taxes et assimilés	5 901	5 901		
Autres dettes	20 553	20 553		
TOTAL	278 505	270 461	8 043	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 632			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	53. 9374	927			927

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CLIENTELE	91 469	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	40 453
Autres créances	10 876
Total	51 328

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 275
Dettes fiscales et sociales	100 153
Autres dettes	17 076
Total	123 748

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 757
Total	4 757

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	7
Total	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		15 613
EMPRUNT EQUIPEMENT	15 368	
INTERETS COURUS	14	
AGIOS A VERSER	231	
Total (1)		15 613

Engagements reçus

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

ABCIS

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : Le Magnolia
7 bis avenue Malacrida
13100 Aix en Provence

RCS AIX EN PROVENCE 317 051 951

EXERCICE DU 1ER OCTOBRE 2016 AU 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

ABCIS
Exercice clos le 30 septembre 2017

A l'attention de l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017 faissant apparaitre un résultat de 221 060 euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations portées à votre connaissance sont les suivantes :

- **Règles et méthodes comptables :** L'annexe légale de vos comptes expose les règles et méthodes comptables suivies ainsi que la méthode de présentation des comptes conformément aux principes de base et en conformité avec les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016, ainsi que les différents textes réglementaires d'application.
 Elle n'appelle pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

FAYETTE
&
Associés

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

● Fabrice FAYETTE
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Mark ANDREANI
Expert comptable
Commissaire aux Comptes

● Simone FAYETTE
Expert de justice Honoraire

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix en Provence,
Le 20 février 2018

Fabrice FAYETTE

FAYETTE ET ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée d'expertise comptable
et de Commissaires aux Comptes
Beaumanoir 1, Allée des Lilas
13100 Aix en Pce - RCS AIX 534 076 740
Tél. 04 42 91 28 40 - Fax 04 42 91 28 41

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	91 469		91 469	91 469		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	76 723	76 723		240	- 240	- 100. 00
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	74 849	50 470	24 379	84 839	- 60 460	- 71. 26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30		30	30		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 230		7 230	7 200	30	0. 42
	Total II	250 302	127 192	123 110	183 779	- 60 670	- 33. 01
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	1 439		1 439	1 932	- 493	- 25. 50
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	332 243	22 773	309 470	261 329	48 140	18. 42
	Autres créances	197 383		197 383	71 854	125 529	174. 70
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	6 012		6 012	178 848	- 172 836	- 96. 64
	Disponibilités	209 916		209 916	147 213	62 702	42. 59
	Charges constatées d'avance (3)	4 757		4 757	9 361	- 4 605	- 49. 19
	Total III	751 749	22 773	728 976	670 537	58 439	8. 72
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 002 051	149 966	852 085	854 316	- 2 231	- 0. 26

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	93 433	93 433		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	2 486	2 514	101.14
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	53 789	53 789		
	Report à nouveau	18 743	2 691	16 052	596.44
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	221 060	238 566	- 17 506	- 7.34
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	442 025	440 965	1 060	0.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	131 556	128 945	2 611	2.02
	Provisions pour charges				
	Total III	131 556	128 945	2 611	2.02
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	15 382		15 382	
	Concours bancaires courants	231	141	90	63.94
	Emprunts et dettes financières diverses		13 573	- 13 573	- 100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 377	16 795	4 582	27.28
	Dettes fiscales et sociales	220 961	223 870	- 2 909	- 1.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	20 553	30 028	- 9 475	- 31.55
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	278 505	284 407	- 5 902	- 2.08
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	852 085	854 316	- 2 231	- 0.26
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	270 461	284 407		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 039 739		1 039 739	1 051 636	-11 897	-1.13
Chiffre d'affaires NET	1 039 739		1 039 739	1 051 636	-11 897	-1.13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 956		1 956	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			135 091	135 049	42	0.03
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			1 176 786	1 186 685	-9 899	-0.83
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 351	5 853	2 498	42.68
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			493	848	-356	-41.96
Autres achats et charges externes *			189 932	187 544	2 388	1.27
Impôts, taxes et versements assimilés			12 145	17 232	-5 087	-29.52
Salaires et traitements			334 894	323 190	11 705	3.62
Charges sociales			120 316	117 972	2 344	1.99
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 074	22 250	-6 176	-27.76
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 202	664	17 538	NS
Dotations aux provisions			131 556	128 945	2 611	2.02
Autres charges				4 996	-4 996	-100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			831 964	809 495	22 469	2.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			344 822	377 190	-32 368	-8.58
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 516	4 880	- 1 364	- 27. 95
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 516	4 880	- 1 364	- 27. 95
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	240		240	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	240		240	
2. Résultat financier (V-VI)	3 276	4 880	- 1 604	- 32. 88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	348 098	382 070	- 33 972	- 8. 89
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	171	1 188	- 1 017	- 85. 58
Produits exceptionnels sur opérations en capital	45 454	1 250	44 204	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	45 626	2 438	43 188	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	737	1 831	- 1 094	- 59. 77
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44 625	5 447	39 178	719. 24
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	45 362	7 278	38 084	523. 26
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	264	- 4 840	5 104	105. 45
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	31 192	50 085	- 18 893	- 37. 72
Impôts sur les bénéfices (X)	96 110	88 579	7 531	8. 50
Total des produits (I+III+V+VII)	1 225 928	1 194 003	31 925	2. 67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 004 868	955 437	49 431	5. 17
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	221 060	238 566	- 17 506	- 7. 34

03/20/2018 16:00:49

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 852 085.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 039 739.27 Euros et dégageant un bénéfice de 221 059.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 15 196 €.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 15 196 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	15 196
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	15 196

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	91 469		
Installations générales agencements aménagements des constructions	76 723		
Matériel de transport	114 731		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 138		
TOTAL	228 592		
Autres participations	30		
Prêts, autres immobilisations financières	7 200		30
TOTAL	7 231		30
TOTAL GENERAL	327 292		30

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			91 469	91 469
Installations générales agencements aménagements constr.			76 723	76 723
Matériel de transport		77 021	37 711	37 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 138	37 138
TOTAL		77 021	151 572	151 572
Autres participations			30	30
Prêts, autres immobilisations financières			7 230	7 230
TOTAL			7 261	7 261
TOTAL GENERAL		77 021	250 302	250 302

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	76 483	240		76 723
Matériel de transport	33 613	14 688	32 395	15 906
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 417	1 146		34 563
TOTAL	143 513	16 074	32 395	127 192
TOTAL GENERAL	143 513	16 074	32 395	127 192

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	240				
Matériel de transport	14 688				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 146				
TOTAL	16 074				
TOTAL GENERAL	16 074				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	128 945	131 556	128 945		131 556
TOTAL	128 945	131 556	128 945		131 556

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 835	18 202	264		22 773
TOTAL	4 835	18 202	264		22 773
TOTAL GENERAL	133 780	149 758	129 209		154 329
Dont dotations et reprises d'exploitation		149 758	129 209		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 230	0	7 230
Clients douteux ou litigieux	27 327	27 327	
Autres créances clients	304 916	304 916	
Impôts sur les bénéfices	6 826	6 826	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 358	4 358	
Divers état et autres collectivités publiques	10 709	10 709	
Groupe et associés	118 352	118 352	
Débiteurs divers	57 139	57 139	
Charges constatées d'avance	4 757	4 757	
TOTAL	541 613	534 383	7 230

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	245	245		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 368	7 325	8 043	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 377	21 377		
Personnel et comptes rattachés	94 252	94 252		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 032	25 032		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 777	95 777		
Autres impôts taxes et assimilés	5 901	5 901		
Autres dettes	20 553	20 553		
TOTAL	278 505	270 461	8 043	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 632			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	53. 9374	927			927

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
CLIENTELE	91 469	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	40 453
Autres créances	10 876
Total	51 328

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 275
Dettes fiscales et sociales	100 153
Autres dettes	17 076
Total	123 748

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 757
Total	4 757

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	7
Total	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		15 613
EMPRUNT EQUIPEMENT	15 368	
INTERETS COURUS	14	
AGIOS A VERSER	231	
Total (1)		15 613

Engagements reçus

ABCIS
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Le Magnolia 7 bis Avenue Malacrida, 13100 AIX EN PROVENCE
317 051 951 RCS AIX EN PROVENCE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 9 MARS 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2017

Bénéfice de l'exercice	221 060 euros
Auquel s'ajoute :	
Les autres réserves	53 789 euros
Le report à nouveau antérieur	18 743 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	293 592 euros
A titre de dividendes	290 000 euros
Soit 312,83 euros par action	
Le solde	3 592 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 3 592 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à la date décidée par la Présidence.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 290 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2014 :
Néant

Exercice clos le 30 septembre 2015 :
181 250 soit 195,52 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 181 250 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
220 000 soit 237,32 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000 euros

Certifié conforme
La Présidente

